BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2757

90 – TERRITOIRE DE BELFORT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

Ventes et cessions

381 841 964 RCS Belfort.
DICK.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 45000.00 EUR.
Adresse : 3, Rue du Commerce, 90400 Trévenans.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Annonce déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Belfort et au greffe du Tribunal de Commerce de Besançon Projet de traité de fusion simplifiée. Société Absorbante : SAS DEMETERRE société par actions simplifiée à associé unique dont le siège social se situe 2 rue Victor Considérant à CHEMAUDIN ET VAUX (25770) au capital de 555 450 euros immatriculée au RCS de Besançon sous le n° 301 711 917 Société Absorbée : SARL DICK société à responsabilité limitée à associé unique dont le siège social est situé 3 rue du Commerce à TREVENANS (90400) au capital de 45 000 euros immatriculée au RCS de Belfort sous le n ° 381 841 964 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue. Actif : 650 898 euros, Passif : 355 605 euros, Actif net : 295 293 euros. Rapport d'échange des droits sociaux/Prime de fusion : la société absorbée est détenue à 100% par la société absorbante. Par conséquent, s'agissant d'une fusion simplifiée (L 236-1, L 236-3, L 236-6, L 236-6-1, L 236-11, L 236-11-1 et R 236-1 et R 236-2 du Code de commerce il n'y aura pas d'échanges de titres. Un boni de fusion de 121 483 euros est constaté. Effet fiscal et comptable : rétroactif au 1er juillet 2022, effet juridique au 31 décembre 2022 sous réserve que la publicité prescrite par l'article L 236-6 alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée 30 jours au moins avant cette date. A défaut elle sera reportée au dernier jour du mois à minuit (24h00) au cours duquel survient la date d'expiration du délai de 30 jours visé à l'article R 236-2 du Code de Commerce. Date du projet commun de fusion : 15 novembre 2022 Date et lieu de dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : RCS BESANCON le 17 novembre 2022 et RCS BELFORT le 18 novembre 2022. Oppositions : Article L 236-14 et R 236-8 du Code de Commerce..